



SAISON 2023 Membre CORPORATIF

- Accès à la grille de départ 7 jours à l'avance
 - Saison de 40 parties
 - Les parties non-utilisées sont non-transférables à la prochaine saison
 - Seulement deux bénéficiaires attirés au compte
 - Un casier au vestiaire (dépôt de 10\$ requis)
 - Voiturette à main gratuite
 - Limite de trois invités par partie. Possibilité d'un deuxième quatuor d'invités si autorisé par l'administration
-
- Le Club se réserve le droit de tenir 10 tournois par année sur le Village, dont 5 sur semaine et 5 les weekends. Les membres seront privilégiés s'ils veulent organiser un tournoi. Possibilité de tournoi de Fondations
 - Selon la grille d'achalandage du Club, le parcours Village sera ouvert deux journées par mois au public pour la découverte du Club (ex. un mardi sur 2) Le public aura droit à la grille de départ seulement 5 jours à l'avance pour ces journées spécifiques.

Invité

- 75\$ par invité par partie
- Doit respecter le code vestimentaire du Club
- Possibilité d'offrir des parties à vos clients. Le membre corporatif doit contacter l'administration à l'avance pour réserver ce genre de partie

Le membre est responsable de ses invités, qu'il soit sur place ou non